

Compte rendu visioconférence avec le recteur de Créteil Vendredi 2 avril 2021

Participants à la visioconférence :

Pour le rectorat :

Daniel Auverlot, Recteur de l'académie de Créteil,
Christine Darnault (Directrice de cabinet adjointe), Gérard Jock (Proviseur Vie Scolaire),

Pour la Peep :

Myriam Menez (AD 94), Anne Gobard (AD 77), Anne-Sophie Lapotre (AD 93), Catherine Haroutunian (PeepSup),

Autres représentants de parents :

FCPE 77, FCPE 93, FCPE 94, UNAAPE 77, UNAAPE 93, UNAAPE 94

Le recteur commence cette réunion en expliquant qu'elle s'articulera autour de 4 thèmes : l'organisation, l'accompagnement, les dispositifs d'accueil et la reprise.

La semaine prochaine les cours seront en distanciel, suivis de 2 semaines de vacances et enfin la reprise, en présentiel pour le 1^{er} degré et en distanciel pour les collèges et lycées. Le présentiel sera effectif pour tous début mai.

Les établissements restent ouverts pendant les périodes en distanciel et les enseignants pourront se rendre sur leur lieu de travail pour accéder aux outils numériques de l'établissement. Les personnels comme les infirmières, les COP et les assistantes sociales pourront être joignables dans les établissements. Les CIO restent ouverts et accueillent sur RV physiques ou téléphoniques.

Il n'y a pas d'aménagement des calendriers de concours contrairement à l'année dernière, les PFMP sont maintenues ou reportées, au choix de l'établissement. L'examen de sélection pour les 2nd internationales, prévu la semaine prochaine, va être reporté.

A la rentrée de septembre, les établissements devaient faire l'inventaire des élèves sans équipement et les équiper, des clés 4G ou des cartes SIM peuvent être prêtées aux familles qui en auraient besoin.

Cette semaine, un rappel a été fait auprès des professeurs de s'inscrire sur ma classe à la maison, pour disposer d'une classe virtuelle et tenir des visioconférences qui sont totalement sécurisées (pas d'accès à quiconque extérieur à la classe).

L'organisation des emplois du temps doit être revue, il n'est pas souhaitable qu'il y ait 7 visios dans une même journée, ni qu'il n'y en ait aucune. Les professeurs principaux se concertent actuellement afin d'arriver à un équilibre. La mise en place prend un peu de temps, ce qui explique que les familles n'aient pas encore reçu d'information sur l'organisation qui sera mise en place à partir de mardi.

Les objectifs pédagogiques sont, dans le 1^{er} degré : lecture, écriture et mathématiques ; en collège : préparation au DNB ; au lycée : l'écrit et l'oral du français, la philo et le grand oral. Par ailleurs, les enseignants disposent de ressources sur Lumni. L'évaluation des élèves en distanciel n'est pas à l'ordre du jour sur une si courte période. PIX et Evalangue ne sont plus à l'ordre du jour pour cette année.

Les équipes assureront non seulement un suivi pédagogique mais aussi un suivi psy. Il est aussi prévu des dispositifs parallèles : à partir de mardi, accueil des personnels prioritaires (liste officielle des personnels concernés à paraître ce samedi) qui devra être proposé dans toutes les écoles et certains collèges.

Le dispositif « Vacances apprenantes » est maintenu mais en distanciel, à raison de 4 séances de 2h (une par jour), toujours sur la base du volontariat des élèves et des enseignants qui seront rémunérés en conséquence. L'accueil en centre de loisirs pendant les vacances est en cours de négociation, toutefois il ne relève pas de l'Education Nationale mais de Jeunesse et Sport.

Le protocole de reprise n'est pas encore connu, y aura-t-il des jauges ? D'autres mesures barrières ? Rien n'est défini pour le moment et dépendra du contexte sanitaire à la date de la reprise.

Enfin, cette semaine il a été proposé 36 000 tests et 22000 ont été réalisés. Le début de la vaccination reste à définir mais il sera destiné à tous les personnels, pas uniquement les enseignants. Au retour, il sera mis en place un vrai suivi des élèves.

Enfin, le recteur souhaite apporter une précision : les parents décédés à Drancy n'étaient pas forcément des proches des élèves du lycée et sont morts pendant la première vague quand les écoles étaient fermées.

Il y a un vrai besoin de mettre en place une cellule psychologique pour que des enfants qui sont confrontés à des difficultés d'ordre psychologique, suite à un décès COVID par exemple, puissent trouver un lieu de prise en charge : Il faut saisir l'infirmière qui saura faire intervenir la cellule psychologique si nécessaire. Les cas de harcèlement se multiplient depuis 2 semaines. Il faut prendre contact avec M Jock qui avisera au cas par cas.

Quelle certitude a-t-on que les mesures annoncées et le distanciel se mettront bien en place ? la communication a été faite. L'exemple de ces derniers temps inquiète, surtout en lycée où l'enseignement hybride et le distanciel sont très aléatoires, voire inexistant. L'organisation avec le 50% rendait les choses compliquées. Cette semaine, tout le monde sera en distanciel. Il y a un vrai manque d'information entre les établissements et les familles : C'est lié au fait que les choses se sont enchaînées et que les directives arrivent en pointillés, tout sera calé pour mardi.

Le grand oral est très diversement préparé selon les établissements, parfois les profs disent même refuser de le travailler. Dans certains lycées le sujet n'est toujours pas abordé : Il faut remonter les cas au recteur.

Comment préparer les élèves aux épreuves de français, écrit et oral, si le bac blanc ne peut pas se tenir ? Il sera toujours temps d'en faire un en mai mais pas en distanciel.

Nous nous inquiétons pour les enfants livrés à eux mêmes, ou qui sont en risque de violence intra familiale ou dans leur environnement immédiat. Le suivi psy est maintenu pendant le temps « scolaire » et il a été donné des consignes pour être très attentifs et réactifs en cas de doute. Faire appel aux assistantes sociales est compliqué puisque des postes sont supprimés. Ils ne sont pas supprimés, ils sont re-répartis là où il y a les IPS (indice de position sociale) sont les plus dégradés.

Quid des problèmes de connexion que peuvent rencontrer certains jeunes si leur forfait est dépassé ? Ne peut-on pas les accueillir afin qu'ils se connectent au wifi de l'établissement. Les établissements aviseront en fonction des besoins.

Il y aurait un problème de serveur dans un collège de Pantin : le recteur n'est pas au courant mais va intervenir mardi.

Comment la continuité pédagogique va-t-elle être assurée pour les enseignants déjà absents : les enseignants en éviction ou fragiles doivent assurer le distanciel, idem pour ceux qui étaient malades et reviennent ; ceux qui sont malades seront remplacés grâce aux moyens supplémentaires alloués à partir du 26/04 dans le 1^{er} degré mais il peut être compliqué de prendre en charge une classe pour la première fois en distanciel.

Qu'en est-il des élèves exclus en conseil de discipline et qui ne sont pas rescolarisés ? le recteur souhaite que nous lui remontions les cas connus. La DASPE (service en charge des élèves) peut aider à ce référencement, à défaut il faut demander aux établissements qui viennent d'exclure des élèves de leur laisser l'accès à l'ENT.

Pour l'accueil des enfants des ayants-droits, certaines écoles exigent que les 2 parents soient personnel prioritaire Il n'est pas nécessaire que les 2 parents soient ayants droits mais il faut prouver que le 2^{ème} parent ne peut pas être en télétravail. L'accueil est aussi prévu en collège (moins de 16 ans).

Nous avons alerté suite à des problèmes de tests salivaires facturés ou dont le résultat n'est communiqué que 4 jours plus tard : C'est inadmissible, il faut signaler ces éventuels cas au recteur. Ces laboratoires facturent les tests au rectorat donc ils ont une obligation de résultat et de qualité, le rectorat pourrait alors décider ne pas continuer de travailler avec les labos qui posent problème.

La prochaine réunion est prévue vendredi 9 avril et permettra de faire un bilan sur cette première semaine en total distanciel afin si besoin de mettre en place des actions correctives.

Myriam MENEZ